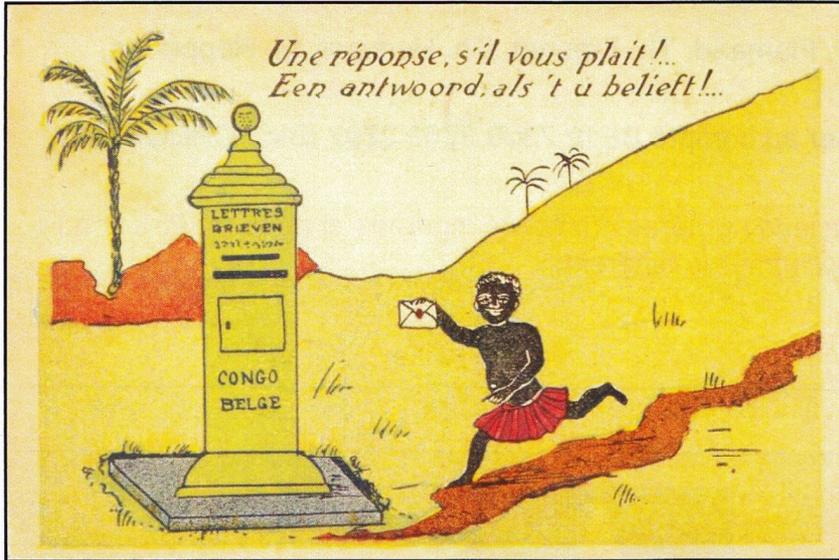


Périodique – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

BULLETIN 14 - décembre 2015

LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle



En cas de non distribution, retour à
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch, 30 – 5620 Florennes

Les cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à : cahiersducongo@hotmail.com.

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

Comité de rédaction : J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet, M. Hopperets, M. Oblin, Ch. Stockmans

Abonnement : 16 € à verser au compte BE12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés et peuvent être acquis au prix de 16 € pour quatre numéros différents

Prix au numéro : 5 €



Document de la couverture : lettre recommandée du Ruanda-Urundi pour les Etats-Unis affranchie avec les timbres Vloors 31-32-33 de Usumbura le 3-5-32-16 h, vignette de recommandation R n°93, verso, cachet d'arrivée à la « New Orleans LA. Registered – jun 12 1932 ».

Tarif = 2 F (lettre) + 2 F (recommandation) = 4 F. La lettre est affranchie à 4,50 F soit 0,50 F de trop.

Sommaire

Cachets administratifs	3
Les escales de la Compagnie Maritime Belge lors des liaisons Anvers – Congo	7
Monument Roi Albert	8
Ouverture de la ligne Belgique – Congo par la SABENA	11
Sélection du cahier	23
Une découverte ?	23

Cachets administratifs (suite)

Charles Hénuzet

Lettre recommandée avec contenu. On peut constater que le numéro d'ordre inscrit en gras et en bleu sur le courrier est identique à celui indiqué sur l'enveloppe (12941).

Lettre partie de Léopoldville-Kalina le 12-10-1950 : cachet en rouge de la Sureté de l'Etat



Col.JP Flamand

Le courrier est recommandé et envoyé par avion : En haut, à gauche de la vignette « recommandé », on trouve le numéro du document.

Tarif : suite à l'intitulé de l'adresse «Sous-commissaire de police en **CONGE** » l'expéditeur ne peut profiter du tarif préférentiel réservé au S P et il doit payer le plein tarif, ce qui nous donne 3 F (lettre pour la Belgique) + 4 F (recommandation) + 3,50 F/5 g (surtaxe aérienne) = 10,50 F (3 timbres n° 275)

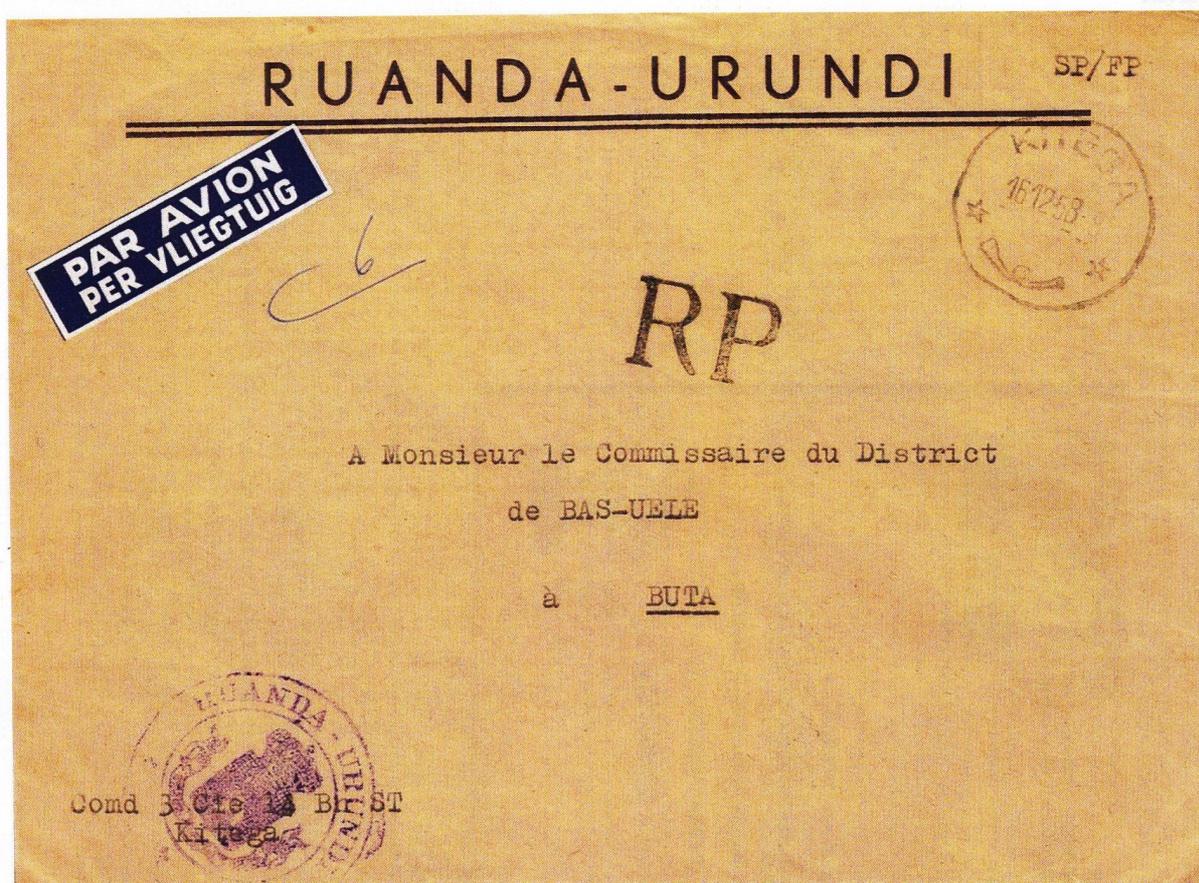
Ruanda- Urundi.

Les dispositions administratives du Congo Belge sont également d'application au Ruanda-Urundi.

La marque **SP** est ici complétée par son équivalente néerlandophone **FP** (SP/FP)

La vignette fond bleu « Par avion Per vliegtuig » est également bilingue FR/ND

Départ de KITEGA le 16.12.58.8 (H), Etiquette « Par avion » bilingue et cachet « Ruanda-Urundi ».



Col. J. P Flamand

La griffe RP - Recommandation Postale - est équivalente à la vignette « Recommandée » - Elle est employée seulement dans des circonstances précises et uniquement pour certains services administratifs.

Extrait du règlement d'ordre intérieur du service postal.

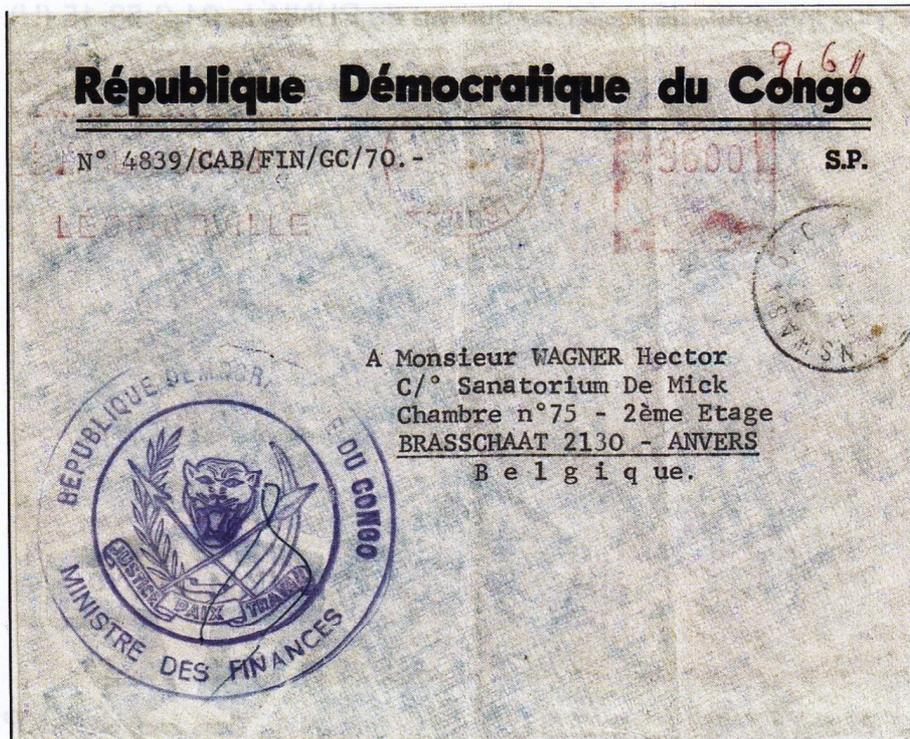
« Les envois recommandés d'office qui ont le service des postes ou le service de l'habillement comme expéditeur, de même que ceux qui sont échangés dans les relations entre le service des postes et la caisse générale d'épargne et de retraite, sont traités d'une manière particulière : ils sont frappés d'un timbre **RP** en noir sans apposition de l'étiquette numéro. »

Service administratif : Congo Belge District de l'ITURI

Les raisons du service administratif ont été ajoutées au stylo à bille, au-dessus de la vignette R BUNIA N° 3 pour l'envoi en recommandé et à gauche de la griffe bilingue

République Démocratique du Congo, le pays change mais pas le système administratif.

Lettre déposée au bureau de KINSHASA G. C. bureau B 15-1-?? -?



Comme dans « l'ancienne administration » on y retrouve les mentions S.P., le cachet administratif des FINANCES et le numéro de document : N°4839/CAB/FIN/GC/70.

La lettre justifie un supplément pour l'affranchissement : on trouve un affranchissement mécanique en ROUGE :



Dans le coin supérieur droit, l'inscription manuscrite « 9,6 K » se retrouve dans la valeur de l'affranchissement mécanique à droite « 9600 » (**les anciennes valeurs en francs sont toujours utilisées car les machines n'ont pas été remplacées même 10 ans après l'indépendance**) Le tarif de la lettre simple par avion pendant la période allant de 1968 à 1970 est de 9,6 K (MAKUTA).

Les escales de la Compagnie Maritime Belge lors des liaisons Anvers – Congo (suite 3)

Michel Hopperets

CONAKRY (GUINEE FRANCAISE)

Conakry (ou Konakry) était la capitale de la Guinée Française qui, tout comme le Sénégal, faisait partie de l'Afrique-occidentale française.

Des navires de la C. M. B. y ont régulièrement fait escale. Voici deux exemples de cartes-vues qui en témoignent.



fig. 30

La première (fig. 30) est une carte-vue de Konakry affranchie par un timbre de Guinée Française, probablement achetée à l'occasion d'une visite à terre lors de l'escale. La carte datée de Konakry le 5 septembre 1912 a reçu à bord

une griffe linéaire « Paquebot Léopoldville » qui annule très partiellement le timbre.

Lors du débarquement du courrier au port de La Rochelle-Pallice, le timbre a été une nouvelle fois oblitéré au moyen d'un cachet à date.

fig. 31

La seconde carte (fig. 31) est similaire ; il s'agit aussi d'une carte-vue de Konakry affranchie par un timbre guinéen qui a été annulé à bord par

une griffe linéaire « Léopoldville », également utilisée à bord du Léopoldville 4.

Comme la carte précédente, celle-ci a été débarquée à l'escale de La Rochelle-Pallice et le timbre annulé au moyen du cachet à date.



Monument du Roi Albert à Léopoldville



Le Ministre des Colonies ;
Vu le décret organique du 20 janvier 1921 sur le service postal et spécialement l'article 2 ;
Arrête :

Article premier.

Il est émis une série de timbres-poste du Congo Belge dont les valeurs et les couleurs sont déterminées ci-après :

10 centimes, gris ;
15 centimes, brun ;
25 centimes, bleu pâle ;
50 centimes, lilas ;
75 centimes, rose ;
1 fr 25, sépia ;
1 fr 75, orange ;
2 fr 50, rouge rubis ;
2 fr 75, bleu ;
5 fr, vert-olive ;
10 fr, rouge brique.

Article 2.

Les timbres de 1 fr 75 et 2 fr 75 portent en noir la surcharge "Ruanda - Urundi".

Article 3.

Ces timbres sont admis pour l'affranchissement des correspondances concurrentement avec les valeurs postales actuellement en cours, à savoir :

1° ceux repris à l'article premier, dans la Colonie du Congo Belge ;
2° ceux repris à l'article 2, dans le territoire du Ruanda-Urundi.

Article 4.

Un exemplaire de chacun de ces timbres est annexé au présent arrêté.

Léopoldville, le 7 février 1941.

De Vleeschauwer

Timbres-poste

Sujet : monument du Roi Albert à Léopoldville - Dessin de M. J. Goodman de Litho Co. Ltd. du Cap (Afrique du Sud) - Planches en zincographie de la maison Mc Manus Bros de Capetown - Impression par procédé offset de Litho. Co. Ltd. - Feuilles de 100 timbres (10 x 10) - Dent. : 11 mais nombreuses curiosités (Casey & Behr de Capetown)

07.02.1941 au 31.08.1942

214	10 c	gris	316 800 ex.
215	15 c	brun-lilas	306 300 ex.
216	25 c	bleu clair	327 300 ex.
217	50 c	violet	1 040 300 ex.
218	75 c	rose	345 800 ex.
219	1 F 25	gris-brun	332 100 ex.
220	1 F 75	orange	109 300 ex.
221	2 F 50	rouge carminé	1 040 700 ex.
222	2 F 75	bleu-violet	145 900 ex.
223	5 F	vert-olive	81 400 ex.
224	10 F	rouge	48 700 ex.



Série non dentelée – D'après le Catalogue officiel belge, les timbres non dentelés étaient vendus à la poste 50 F la série, soit le double de la valeur faciale. A qui, à

quoi était destinée la surtaxe de 25 F? Je n'ai jamais rencontré ces timbres sur de la correspondance non philatélique ayant voyagé.



Lettre affranchie au moyen de la série complète non dentelée Léopoldville 1 (14.03.1941)

Curiosité de dentelure : timbres non dentelés sur un côté ou deux côtés opposés

Curiosité: Il existe de nombreux timbres avec des perforations fantaisistes.

Surcharge "Ruanda-Urundi" effectuée à Capetown

07.02.1941 au 31.08.1942

R 122	1 F 75	orange	(220)	17 500 ex.
R 123	2 F 75	bleu-violet	(222)	18 100 ex.



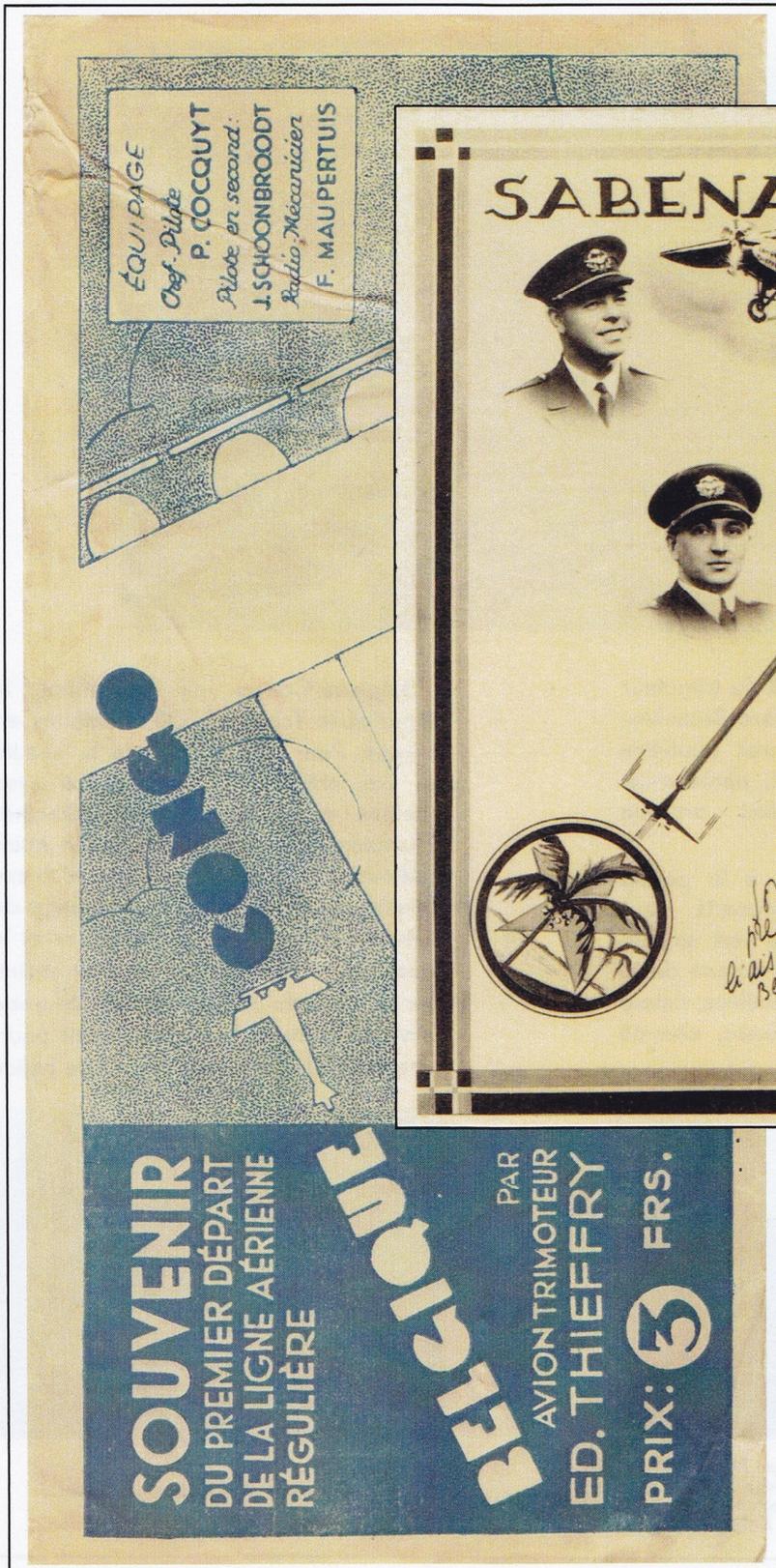
Surcharge déplacée
Série non dentelée

Curiosité de dentelure : timbres non dentelés sur un côté ou deux côtés opposés

À suivre

**Ouverture de la ligne Belgique / Congo par SABENA
23 février 1935**

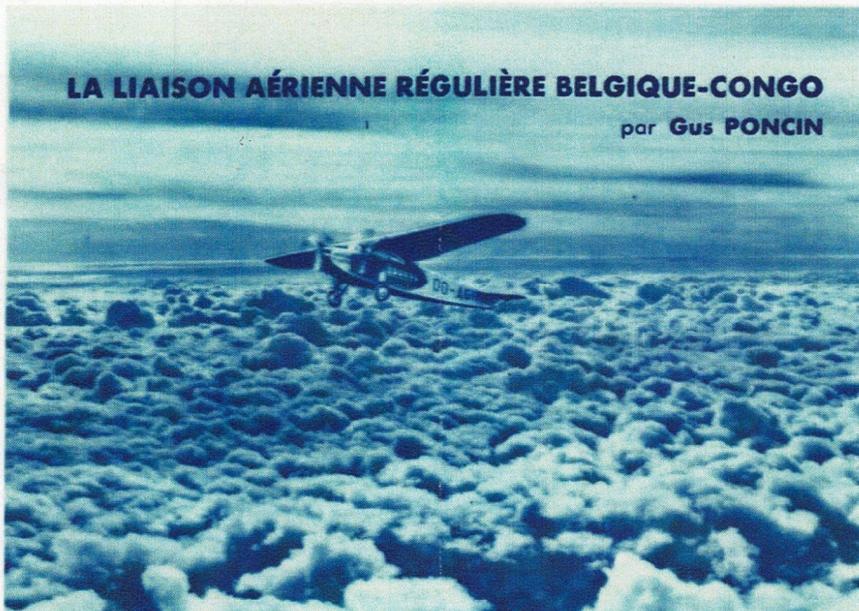
J. P. Flamand



Pochette souvenir comprenant une carte illustrée avec la photo en médaillon des 3 aviateurs et de leur appareil le Fokker F-VII immatriculé OO-AGH, un dépliant explicatif de la ligne Belgique / Congo, une carte avec les tarifs et les horaires percée par une épingle commémorative.

LA LIAISON AÉRIENNE RÉGULIÈRE BELGIQUE-CONGO

par Gus PONCIN



Si vous assistez à l'envol du trimoteur inaugurant la liaison régulière Bruxelles-Léopoldville, vous résumerez peut-être vos impressions en disant, après avoir quitté l'aéroport : "C'était presque banal".

Si vous êtes insensible à la poésie nostalgique des grands départs, vous aurez raison, car ce sera fort simple, simple comme tout ce qui émane de la puissance et de la force calculées, simple comme tout ce qui est beau, comme tout ce qui est grand...

Belgique-Congo par le Sahara, le Niger et le Tchad : 8.330 kilomètres en 5 jours. Pour apprécier toute la beauté de ces chiffres, il faut les lire avec quelque recul. Il suffit de s'éloigner d'exactly dix ans et d'évoquer notre enthousiasme à la nouvelle que le brave Thieffry, accompagné d'un équipage de notre SABENA, — le pilote Roger et le mécanicien De Bruycker, — avait atteint, par la route du ciel, la capitale de notre lointaine colonie. Le voyage avait pourtant duré 51 jours, l'attente d'une hélice



Le baptême par la Princesse Marie-José de Belgique, de l'avion de l'équipage Ed. Thieffry, Roger, De Bruycker qui effectua en 1925 la première liaison aérienne Belgique-Congo.



Aérogare de Bruxelles-Haren.

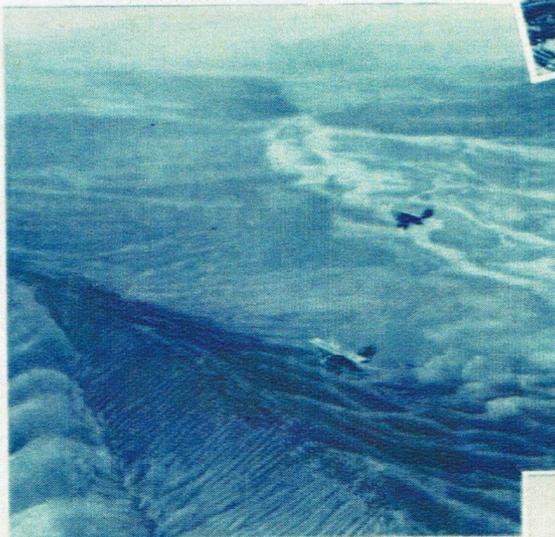
de rechange, envoyée de Kinshasa par bateau, ayant immobilisé l'équipage pendant 18 jours à Bangui, "en vue de la terre promise", comme l'écrivit Thieffry dans son journal de bord.

Mais cette expédition du trimoteur "Princesse Marie-José" avait tracé — par-dessus les plaines et les montagnes, la mer bleue et l'océan de sable, la savane soudanaise et la forêt équatoriale — la route de l'avenir, c'est-à-dire d'aujourd'hui.

Cette voie comporte, à présent, une parfaite infrastructure.

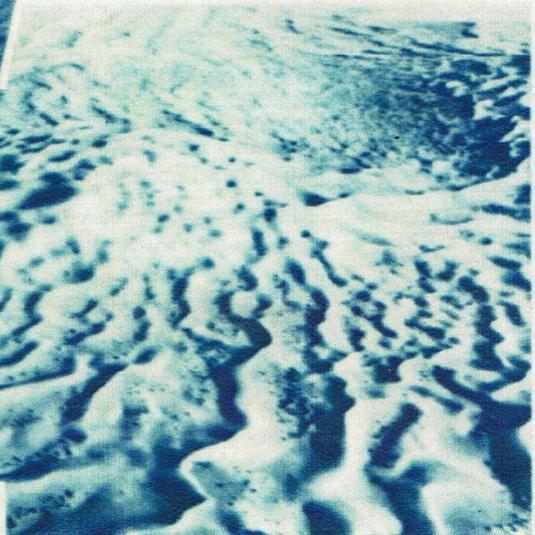
vaincre définitivement la distance et le temps, que vint l'avion. Il est venu il y a une dizaine d'années. Alors que d'autres pays ne songeaient encore à utiliser aux colonies les ressources fantastiques de cet engin nouveau, notre SABENA avait déjà commencé l'établissement de son admirable réseau africain.

Mais ce n'était résoudre qu'une partie du problème, car, bien qu'intelligemment mis en valeur, notre Congo restait trop éloigné de la métropole pour que celle-ci puisse récolter tout ce qu'elle y avait semé. Pour



Versant Sud de l'Atlas

Sans le moindre souci des caprices de l'atmosphère, les Fokker de notre Compagnie Nationale vont la suivre en toute sécurité et avec la remarquable régularité des trains sur le rail. Et, au début d'octobre prochain, les appareils actuels seront remplacés par des "Pullman" qui réduiront le voyage à trois jours (leur vitesse sera de 270 kilomètres à l'heure) et qui emporteront 10 passagers confortablement installés dans des



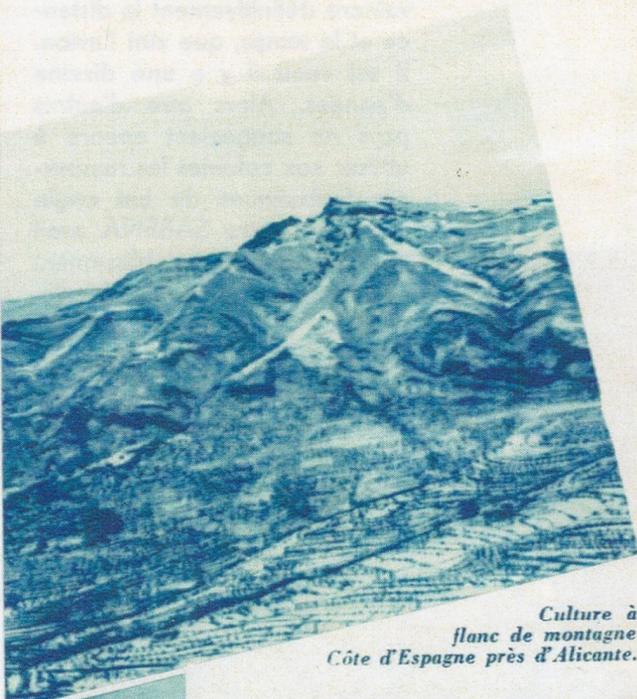
Sahara. - Dunes de sable.

recueillir tous les épis d'une moisson, il importe que le champ jouxte la ferme. Il faut donc que notre colonie touche à la Belgique.

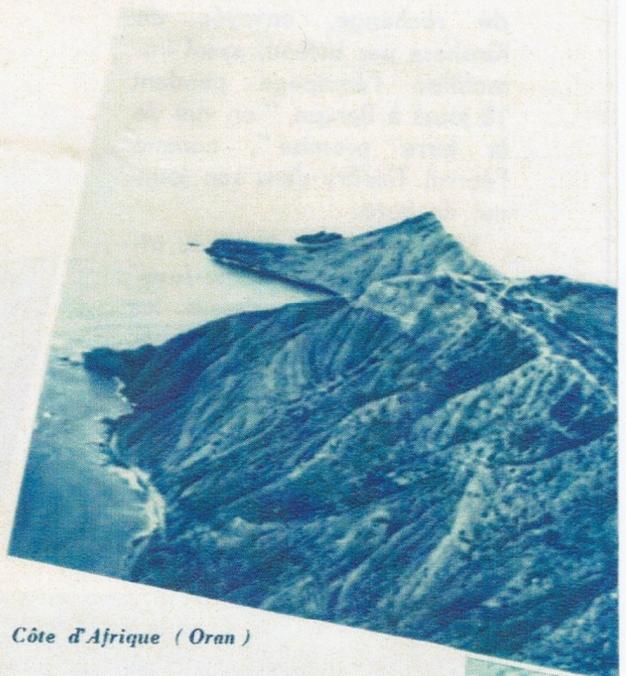
L'avion va établir la soudure nécessaire.

Qu'on songe alors aux avantages considérables des échanges ultra-rapides de correspondances, de traites, de numéraire, de matières précieuses, de marchandises périssables et autres, et enfin aux possibilités immenses que

La suite du texte de la colonne de gauche se trouve à la page suivante



*Culture à
flanc de montagne
Côte d'Espagne près d'Alicante.*



Côte d'Afrique (Oran)

fauteuils - couchettes. Et, pour 1936, on prévoit un nouveau gain de temps qui mettra Léopoldville à 2 jours de Bruxelles.

Mais revenons aux possibilités d'aujourd'hui ; elles sont, déjà, infiniment séduisantes. Mais regardons - les avec des yeux lucides. Nous constatons alors que cette liaison Belgique - Congo, telle qu'elle sera réalisée incessamment, dépasse extraordinairement la portée d'une nouvelle victoire des ailes.

Nous avons commencé la conquête pacifique et la mise en valeur de notre seconde patrie par le bateau, la route et le rail. Ces trois moyens de pénétration ont permis à nos pionniers d'accomplir une œuvre prodigieuse. Néanmoins, dans ce pays où tout est démesuré, il fallait, pour



Adrar. - Le Bordj.



Environs de Fort-Lamy. - Marché indigène.

Vue aérienne de Coquilhatville.



Vue du fleuve à Léopoldville.

donnera le transport de passagers. (Il faudrait tout un volume pour étudier en détail les conséquences directes et indirectes de cette liaison aérienne).

*
**

Ce premier départ de l'avion baptisé "Edmond Thieffry", en souvenir du vaillant précurseur, est donc pour nous, Belges, un événement particulièrement heureux. Aussi, convient-il de lui donner le caractère d'une véritable fête nationale.

Pour cela, il ne suffira point d'être très nombreux à l'aéroport de Bruxelles le matin du 23 février prochain. Il faut aussi que nos coloniaux prennent une large part à notre joie. Ceux dont parents ou amis séjournent au Congo se doivent d'utiliser le premier courrier aérien partant de Belgique pour leur envoyer un colis plein de gâteries de chez nous, une missive leur apportant un peu de ce pays natal qui hante leurs rêves africains



*Installations de la SABENA à Léopoldville.
(n'Dolo)*

Gus Ponce

*Un des trimoteurs Savoia Marchetti avec lequel, à partir d'octobre prochain la liaison Belgique-Congo sera assurée en trois jours.
(Service passagers)*



SABENA

SAISON ANONYME BELGE
D'EXPLOITATION DE LA
NAVIGATION AERIEENNE

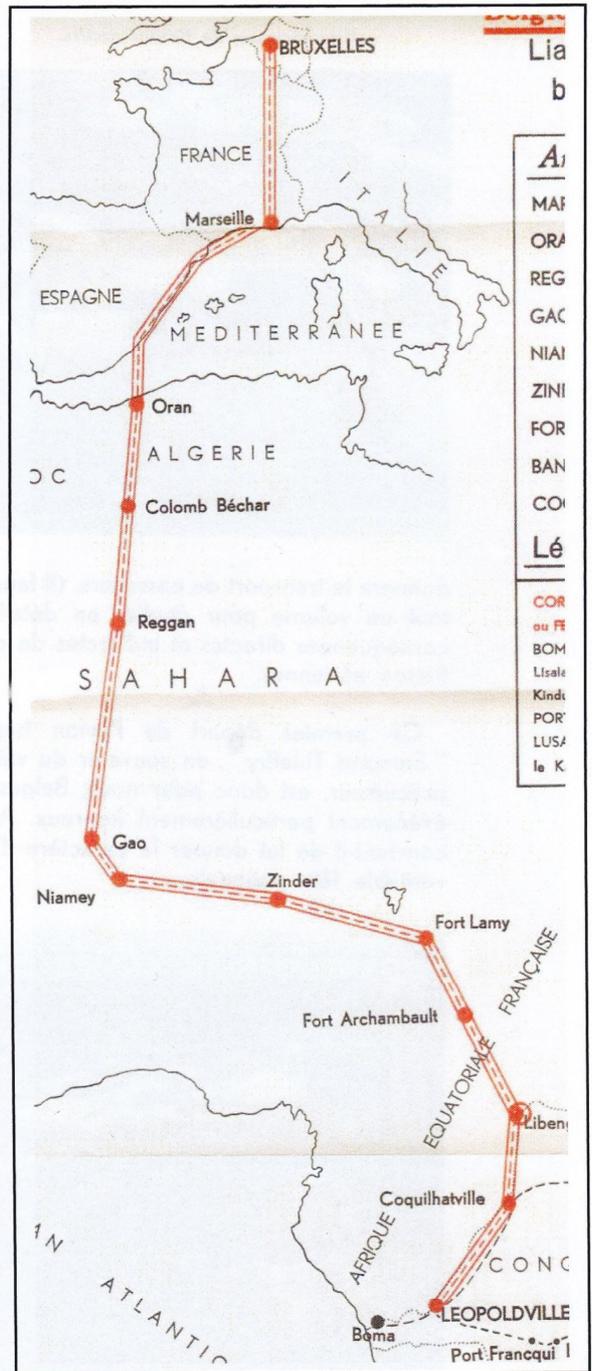
LIAISON POSTALE
BI-MENSUELLE

BELGIQUE CONGO

EN **5** JOURS

1 9 3 5

EDITION DE FEVRIER



Horaires et tarifs du service postal aérien

SERVICE POSTAL AERIEN

Belgique-Congo

BRUXELLES dép	Samedi Févr. 23	Samedi Mars 9	Samedi Mars 23	Samedi Avril 6	Samedi Avril 20
Marseille	↓	↓	↓	↓	↓
Oran	↓	↓	↓	↓	↓
Reggan	↓	↓	↓	↓	↓
Gao	↓	↓	↓	↓	↓
Niamey	↓	↓	↓	↓	↓
Zinder	↓	↓	↓	↓	↓
Fort Lamy	↓	↓	↓	↓	↓
Bangui	↓	↓	↓	↓	↓
Coquilhatville	Mercr. Févr. 27	Mercr. Mars 13	Mercr. Mars 27	Mercr. Avril 10	Mercr. Avril 24
arrivée					
LEOPOLDVILLE	Jeudi Févr. 28	Jeudi Mars 14	Jeudi Mars 28	Jeudi Avril 11	Jeudi Avril 25
arrivée					

En correspondance

vers :

Boma	} arr.	Vendr. Mars 1	Vendr. Mars 15	Vendr. Mars 29	Vendr. Avril 12	Vendr. Avril 26
Matadi						
Banningville	} arr.	Vendr. Mars 1	Vendr. Mars 15	Vendr. Mars 29	Vendr. Avril 12	Vendr. Avril 26
Inongo						
Basankusu	} arr.	Vendr. Mars 1	Vendr. Mars 15	Vendr. Mars 29	Vendr. Avril 12	Vendr. Avril 26
Port Francqui						
Luebo	} arr.	Vendr. Mars 1	Vendr. Mars 15	Vendr. Mars 29	Vendr. Avril 12	Vendr. Avril 26
Luluabourg						
Lisala	} arr.	Samedi Mars 2	Samedi Mars 16	Samedi Mars 30	Samedi Avril 13	Samedi Avril 27
Bumba						
Basoko	} arr.	Samedi Mars 2	Samedi Mars 16	Samedi Mars 30	Samedi Avril 13	Samedi Avril 27
Stanleyville						
Lusambo	arrivée	Samedi Mars 2	Samedi Mars 16	Samedi Mars 30	Samedi Avril 13	Samedi Avril 27

LE COURRIER et les colis postaux doivent parvenir à Bruxelles I (Poste Centrale) avant minuit, la veille du départ de l'avion soit les vendredis 22 février, 8 mars, 22 mars, 5 avril et 19 avril 1935.

TARIF POSTAL

Le tarif postal actuellement à l'étude, sera publié ultérieurement par la voie des journaux et par des affiches apposées dans les bureaux de poste.

Pour tout autre renseignement s'adresser au bureau de la SABENA

Congo-Belgique

Pour les correspondances de l'intérieur du Congo, consulter tableaux horaires Sabena Afrique et Bureaux Postaux.

LEOPOLDVILLE	Mercr. Mars 6	Mercr. Mars 20	Mercr. Avril 3	Mercr. Avril 17
départ				
Coquilhatville	↓	↓	↓	↓
Bangui	↓	↓	↓	↓
Fort Lamy	↓	↓	↓	↓
Zinder	↓	↓	↓	↓
Niamey	↓	↓	↓	↓
Gao	↓	↓	↓	↓
Reggan	↓	↓	↓	↓
Oran	↓	↓	↓	↓
Marseille	↓	↓	↓	↓
BRUXELLES	Diman. Mars 10	Diman. Mars 24	Diman. Avril 7	Diman. Avril 21
arrivée				

Fret

Heures limites de remise de colis aux divers bureaux d'enlèvement de la SABENA.

BRUXELLES	} B. R. Gare du Midi B. R. Gare du Nord 32-34, Bd Adolphe Max Aérodrome de Haren	9.35	} La veille du départ
		14.30	
		18.00	
		22.00	
ANVERS	} SABENA, rue du Pélican (Gare Centrale) Aérodrome de Deurne	14.15	}
		14.30	

Tarif

Pour les destinations au delà de Oran, le fret est calculé par fractions indivisibles de 100 grammes avec minimum de 500 grammes.

BRUXELLES ANVERS	vers	Par kg. Frs. B.	Minim. Frs. B.
	Marseille	11.-	22.-
	Oran	25.10	29.05
	Niamey	} 100.-	} 50.-
	Coquilhatville		
	Léopoldville	100.-	50.-
	Banningville	107.50	53.75
*	Inongo	113.50	56.75
	Basankusu	105.50	52.75
	Port Francqui	117.50	58.75
*	Luebo	121.50	60.75
*	Luluabourg	125.-	62.50
	Lisala	112.-	56.-
	Bumba	114.50	57.25
	Basoko	120.-	60.-
	Stanleyville	125.-	62.50
*	Lusambo	128.-	64.-

* N'est desservi que par les services du 23 février et 6 avril 1935.

Le voyage d'inauguration du service aérien régulier Belgique/Congo a été effectué par l'avion FOKKER F-VII immatriculé OO-AGH baptisé « *Edmond Thieffry* ».

L'équipage se composait de MM. Cocquyt, chef pilote, Schoonbroodt, pilote et Maupertuis, mécanicien radio-télégraphiste. Mr. Tony Orta, directeur général de la SABENA, faisait partie de cette première liaison comme chef de mission.

Le départ de Bruxelles eut lieu le 23 février 1935 à 4 heures du matin à l'aéroport de Haren en présence de nombreuses personnalités belges.

Le chargement postal de 82 kilos comprenait 13.000 lettres.

L'avion est arrivé à Léopoldville le 28 février à 13 h 40 ayant dû, lors de la traversée de la France, faire un détour de 300 km pour éviter une tempête. A Marseille, il s'arrêta une heure pour y charger le courrier arrivé d'Angleterre, de Suisse et de différentes régions du pays. Il reprit son vol à 11 h et arriva le soir à Alicante renonçant à atteindre Oran le jour même par suite des mauvaises conditions atmosphériques. Le lendemain le retard fut rattrapé. Parti de bonne heure d'Alicante, l'avion postal fit successivement escale à Oran et Colomb-Béchar pour atteindre Reggan dans l'après-midi.

Les services continueront ainsi les vendredis de quatorze en quatorze jours, s'intercalant entre les services de la Régie AIR AFRIQUE Alger/Brazzaville.

En attendant la possibilité de raccourcir le temps de parcours avec des avions plus rapides, les étapes des premiers voyages ont été fixées comme suit :

- 1^{er} jour : Bruxelles/Marseille/Oran
- 2^{ème} jour : Oran/Colomb-Béchar/Reggan
- 3^{ème} jour : Reggan/Gao/Niamey
- 4^{ème} jour : Niamey//Zinder/Fort-Lamy
- 5^{ème} jour : Fort-Lamy/Fort-Archambault/Bangui/Coquilhatville
- 6^{ème} jour : Coquilhatville/Léopoldville où l'avion arrive vers 13 heures.



Le chef-pilote Cocquyt pose son « Edmond Thieffry » à N'Dolo, en février 1935. Il avait bouclé en 106 heures la première liaison régulière bi-mensuelle Belgique-Congo.

En collaboration avec la poste, la SABENA édita des enveloppes spéciales. Celles-ci pouvaient être acquises pour le prix d'un franc. Le port ordinaire pour le Congo était de 1.50 F + 2.50 F/ 5 g de surtaxe aérienne. Les philatélistes pouvaient envoyer ces enveloppes à leur adresse via Léopoldville pour autant qu'ils les affranchissent également de timbres du Congo Belge.

Le bureau de poste de Bruxelles 1 utilisa un cachet spécial et la SABENA créa également un cachet pour la circonstance:



Documents aérophilatéliques transportés lors de cette première liaison
Courriers au départ de Bruxelles vers le Congo Belge



Enveloppes commémoratives oblitérées à BRUXELLES 1* le 23-2-1935.
Cachets spéciaux de Bruxelles 1 rouge et noir.
Cachets d'arrivée à LEOPOLDVILLE 1 le 28-2-35.-16 h
Ce bureau a oblitéré les timbres du Congo avec le même cachet.
Cachet d'arrivée à BRUXELLES 1 le 8-3-35.-21 h (verso).



Lettre oblitérée
 à BRUXELLES
 1 le 22 II
 1935.12-13 h
 Cachet spécial
 rouge de
 Bruxelles 1
 Cachet d'arri-
 vée à LEO-
 POLDVILLE 1
 le 28-2-35.-15 h
 (verso).
Tarif : 1.50 F
 (lettre pour le
 Congo) + 0.90 F
 (+ de 20 g) +
 5 x 2.50 F/5 g
 (surtaxe aé-
 rienne) =
 14.90 F

Courrier étranger au départ de Bruxelles vers le Congo Belge
Courrier de Suède



Lettre oblitérée à STOCKHOLM le 18-2-35.-22 h
 Cachet spécial rouge de Bruxelles 1
 Cachet d'arrivée à LEOPOLDVILLE 1 le 28-2-35.-15 h (verso).

Courriers au départ de Bruxelles vers une escale de la ligne

Enveloppes commémoratives oblitérées à BRUXELLES 1* le 23-2-1935.
 Cachet spécial rouge de Bruxelles 1 sur les deux lettres.
 Cachet d'arrivée à GAO/SOUDAN FRANÇAIS le 25 FEVR 35 (verso)
Tarif : 1.75 F
 (lettre) + 2.50 F/5 g (surtaxe aérienne) = 4.25 F ; l'affranchissement est trop élevé de 0.10 Fr.



Cachet d'arrivée à FORT-LAMY/TCHAD le 27 FEVR 35 (verso)
 Cachet spécial rouge de la SABENA.

Tarif : imprimé pour l'étranger 0.35 F + 2.50 F/5 g de surtaxe aérienne = 2.85 F

Courrier au départ de Bruxelles vers un autre pays d'Afrique via une escale de la ligne

Lettre oblitérée à BRUXELLES 1 le 23-2-1935. Cachet spécial rouge de Bruxelles 1.

A Niamey (CA le 25 FEV 35 au verso), elle est déchargée de l'avion SABENA pour être transportée par un avion de la COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSSAHARIENNE sur la

ligne Niamey/Cotonou (CA à COTONOU/DAHOMÉY le 3 MARS 35 au verso). Acheminée ensuite par bateau des Chargeurs Réunis jusque Douala (Cameroun) puis par voie de surface jusque MEIGANGA (CA le 25 MAR 1935 au verso).

Tarif : 0.35 F (imprimé) + 2.50 F/5 g (surtaxe aérienne) = 2.85 F

Courrier étranger au départ de Bruxelles vers une escale de la ligne

Enveloppe commémorative SABENA oblitérée à WIEN 51 le 20.II.35.-18 h
Cachet de départ de WIEN 1 FLUGPOST le 21.II.35.-8 h (verso)
Cachet spécial rouge de Bruxelles 1
Cachet d'arrivée à FORT-ARCHAMBAULT/TCHAD le 27 FEVR 35 (verso).

A suivre



Sélection du cahier

Thierry Frennet



Le bureau de poste de Musofi n'ouvrant que le 1^{er} juillet 1908 la lettre a été oblitérée manuellement en rouge

« MUSOFI 6 - 11 - 06 ».

Cachet d'arrivée à BRUXELLES le 12 décembre 1906. 23-24 h (verso)

Tarif : lettre de plus de 20 g (triple port) pour l'étranger = 1,50 F.

Une découverte

Michel Hopperets a découvert le « projet », « l'essai » ci-joint.

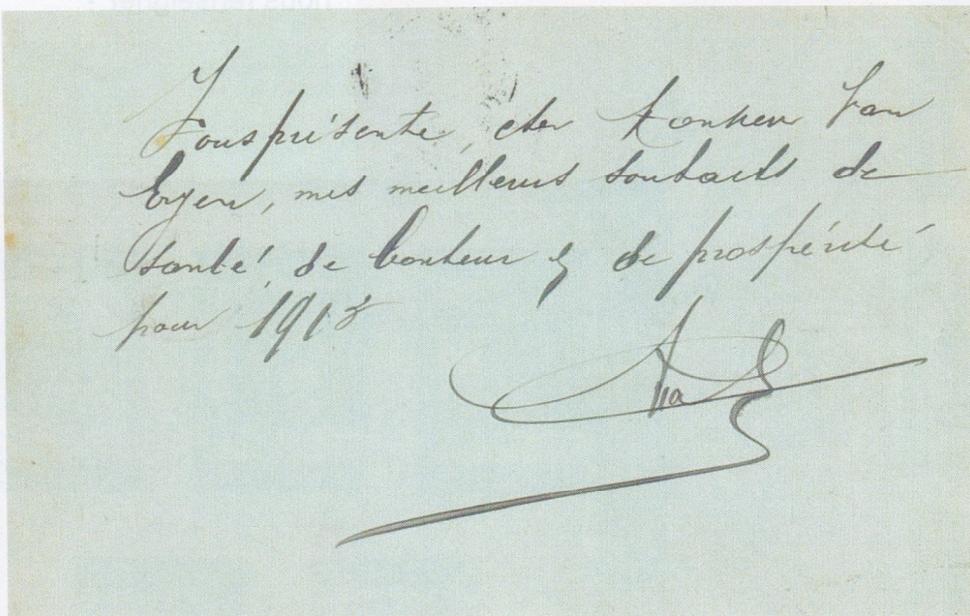
Qui, quand ? Quelqu'un peut-il nous renseigner ?



Nous vous souhaitons, comme l'auteur de cette carte le faisait en 1913, une très chaleureuse année 2016.



Boma (15.12.1912) – Bruxelles (05.01.1913)



L'équipe des « CAHIERS DU CONGO »